

Revue du Nouvel-Ontario

Progrès et stagnation

Christiane Bernier and Sylvie Lafrenière

**REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO**

Number 43, 2018

La *RNO*... déjà 40 ans!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058539ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058539ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, C. & Lafrenière, S. (2018). Progrès et stagnation. *Revue du Nouvel-Ontario*, (43), 245–273. <https://doi.org/10.7202/1058539ar>

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Linda Cardinal et Cécile Coderre, « Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie », *Revue du Nouvel-Ontario* (L'économique de l'Ontario français), n° 12, 1990, p. 151-181.

Progrès et stagnation

CHRISTIANE BERNIER

Université Laurentienne

SYLVIE LAFRENIÈRE

Vancouver Island University

Dans le texte d'approche résolument féministe, *Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie*, les auteures Linda Cardinal et Cécile Coderre présentent le rapport complexe des Franco-Ontariennes (les Ontariennes) à l'économie au début des années quatre-vingt-dix.

Tout en soulignant que le groupe des femmes francophones en Ontario avait peu fait jusqu'alors l'objet d'études exhaustives, elles entendent y remédier en structurant les balises d'une analyse théorique et en exposant, données à l'appui, l'état des lieux de leur situation. Faisant valoir que les Franco-Ontariennes sont soumises à une « double infériorité » – à la fois en tant que femme et que francophone – elles font état de leur rapport à l'économie de marché et à l'économie domestique en démontrant que l'impact de la division sexuelle du travail les confine inexorablement à certains types d'emploi comme extension de leur rôle de genre (employées de bureau, enseignantes, secrétaires). Ce qui soulève diverses questions, notamment celles de leur rapport à la scolarisation, à leur choix de carrière et à l'inégalité salariale, de même que celle relative

à l'invisibilité de leur travail en tant que production domestique nécessaire à l'ensemble de la société. Il s'agit d'une analyse qui aura donné une impulsion certaine à la recherche dans le domaine de la discrimination des femmes dans l'économie.

Plus d'un quart de siècle s'est écoulé. Ces choses sont bien connues désormais. On n'en est plus à se demander s'il y a iniquité salariale ou si le partage des tâches devrait être mieux réparti. Ce sont des faits admis que des analyses ont moult fois démontrées. Mais, trente ans plus tard, on est en droit de s'interroger à savoir si les femmes francophones en Ontario sont toujours stigmatisées par cette « double infériorité ». Y a-t-il eu des changements substantiels ou certaines transformations qui nous permettraient de croire en une amélioration de leurs conditions socio-économiques ou, à tout le moins, qui indiqueraient qu'elles jouissent dans l'ensemble d'une meilleure situation que jadis?

C'est le propos de ce commentaire, dont l'intention est de présenter une certaine mise à jour des données relatives aux niveaux de scolarité, aux situations et secteurs d'emploi, au partage des tâches domestiques et aux revenus, en exposant diverses comparaisons entre les Franco-Ontariennes d'aujourd'hui et d'alors, de même qu'avec les Anglo-Ontariennes, les Franco-Ontariens et, lorsque cela s'y prête, avec l'ensemble des Canadiens. Même si faire une analyse exhaustive des différentes variables qu'implique cette question outrepassé les limites du présent texte, ces comparaisons donneront une idée assez précise de la place qu'occupent, en général, les femmes francophones dans l'économie ontarienne.

Les femmes francophones en Ontario aujourd'hui. Quelques données

Toute comparaison est boiteuse, l'a-t-on assez répété. Encore davantage peut-on dire, dans le cas présent puisque, non seulement s'agit-il de rendre compte des francophones sur trois décennies, mais aussi nous faut-il prendre en considération le fait que, au cours de ce laps de temps, les définitions statistiques de ce qu'est un ou une francophone se sont modulées en fonction de certains impératifs. Ainsi, alors que les données de l'article de 1990 auquel nous nous référons, basées sur le recensement de 1986, sont construites à partir de la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise), nombre d'analyses subséquentes utilisent, comme point de départ, soit la variable de la première langue officielle parlée (PLOP)¹, soit celle de la définition inclusive de francophone (DIF)². La présente mise à jour ne doit donc

¹ La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. La PLOP est dérivée à partir des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La part résiduelle est composée des personnes ne pouvant soutenir une conversation ni en français ni en anglais (1,8 %) et des personnes qui connaissent les deux langues officielles et pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer l'une ou l'autre des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,2 %). Jean-Pierre Corbeil et Sylvie Lafrenière, *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario*, Statistique Canada, 2010, produit n° 89-642-X2010001.

² En 2009, le Commissariat aux services en français de l'Ontario a adopté une définition plus inclusive de francophone (DIF). « Les critères utilisés pour calculer les francophones en fonction de la PLOP et de la DIF sont très similaires sur le plan de leur composition. De fait, ce sont les mêmes questions posées par Statistique Canada

être vue que comme une exposition des tendances fortes qui régissent le profil et la place des Franco-Ontariennes dans l'économie plutôt qu'une stricte comparaison avec les résultats d'enquêtes précédentes.

1. Combien sont-elles?

Quelle que soit la façon dont on comptabilise la population francophone en Ontario, il est évident qu'aujourd'hui, proportionnellement, elle fait face à un déficit de dizaines de milliers de personnes, comparativement à ce qu'elle était voici 30 ans. Bien que leur nombre absolu ne soit pas en chute libre, leur poids relatif dans la société ontarienne s'amenuise. Selon les données du recensement de 2016, il y aurait un total de 469 440 personnes qui déclarent le français comme langue maternelle (Tableau 1). Cependant, si on s'attarde plutôt aux résultats agrégés de la PLOP³, leur nombre serait de 547 280, ce qui représente 4,1 % de la population. De son côté, le

lors des recensements qui sont prises en compte, à savoir la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et les langues parlées [*sic*] à la maison, pour déterminer qui est francophone. Seul l'ordre des calculs diffère. Autrement dit, le point de départ de la PLOP est la connaissance des langues officielles, alors que le point de départ de la DIF est la langue maternelle », (Graham Fraser et François Boileau, *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones: pallier le déséquilibre en immigration*, Rapport conjoint du commissaire aux langues officielles, du commissaire aux services en français de l'Ontario, 2014, p.13).

³ La PLOP est la variable linguistique retenue dans le présent texte. Les taux présentés pour les francophones (femmes et hommes) sont comptabilisés à partir des données indiquées sous l'onglet *Minorité de langue officielle* dans les tableaux de référence de Statistique Canada. Elle est définie comme suit : « toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais ». Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

Commissariat aux services en français de l'Ontario et l'organisme *Action contre la violence faite aux femmes*, utilisant la définition inclusive (DIF), font état de plus de 600 000 locuteurs⁴ (soit 4,7 %).

Tableau 1

Population francophone selon la définition retenue Ontario, 1986-2016							
		Total		Femmes		Hommes	
		N	%	N	%	N	%
Langue maternelle	1986*	543 830	100	283 390	52,1	260 440	47,9
	2016**	469 440	100	247 800	52,8	221 640	47,2
PLOP	2016**	547 280	100	290 445	53,1	256 840	46,9
DIF	2016***	622 415	100	330 800	53,1	291 615	46,9

* Données présentées dans le texte Cardinal et Coderre, 1990.
 **Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016351.
 ***Action contre la violence faite aux femmes, *Profil sociodémographique des femmes francophones de l'Ontario* (2017).

Comme on peut le constater à la lecture des données, les femmes y surpassent encore les hommes en nombre et en proportion. Mais, différemment de ce qu'était le cas en 1986 où, selon les données de la langue maternelle, elles se situaient chez les plus jeunes, dans les catégories des 25-39 ans, on les retrouve davantage aujourd'hui dans les tranches d'âge de 50-59 ans et chez les 65 ans et plus, où elles sont un peu plus nombreuses que leurs homologues masculins⁵. Ajoutons que l'âge moyen des francophones

⁴ Graham Fraser et François Boileau, *Agir maintenant...*, *op cit.*

⁵ Qu'elles soient comptabilisées selon la « Langue maternelle » ou la « Première langue officielle parlée ». Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351 et produit no 98-400-X2016353.

en 2016 fait état d'un groupe vieillissant : 45,8 ans pour les femmes et 44,3 ans pour les hommes⁶.

2. Plus scolarisées désormais

Au chapitre de la scolarité, le panorama a bien changé depuis 1986. Non seulement les femmes maintiennent-elles leur tendance à long terme vers des niveaux plus élevés de scolarité en étant de plus en plus nombreuses à terminer des études postsecondaires, mais la proportion de femmes ayant un diplôme universitaire s'est accrue plus rapidement que celle des hommes. En 2015, l'Ontario affichait la plus forte proportion de femmes de 25 à 64 ans titulaires d'un certificat ou d'un diplôme universitaire au Canada (36 %) ⁷.

En ce qui a trait aux Franco-Ontariennes, alors qu'en 1986, il n'y avait que la moitié d'entre elles qui avaient terminé une onzième année, en 2016, 58,1 % ont complété des études postsecondaires (comparativement à 56,6 % chez les hommes francophones) comme l'indique le Tableau 2⁸.

⁶ Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

⁷ Sarah Jane Ferguson, « Les femmes et l'éducation : qualifications, compétences et technologies », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2016, produit n° 89-503-X.

⁸ Toutefois, elles n'atteignent pas le taux canadien de l'ensemble des diplômées d'études postsecondaires qui se situe à 67 % (63 % pour les hommes). Statistique Canada, *Portrait de la scolarité au Canada*, Données de recensement de la population, 2016.

Tableau 2

Plus haut niveau de scolarité atteint par sexe et langue Population 15 ans et plus PLOP, Ontario, 2016								
	Femmes				Hommes			
	Français		Anglais		Français		Anglais	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun diplôme	42 640	16,9	823 307	15,6	42 775	19,5	862 892	17,2
Secondaire	62 995	25,0	1 440 280	27,3	52 430	23,9	1 407 955	28,0
Postsecondaire*	146 375	58,1	3 008 775	57,1	124 195	56,6	2 749 075	54,8
Total	252 015	100	5 272 662	100	219 400	100	5 019 922	100

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Statistique Canada, produit n° 98-400-X2016351.
* Comprend les diplômes des écoles de métier, les certificats d'apprenti, les diplômes de collège ainsi que les diplômes universitaires.

Elles constituent ainsi un groupe légèrement plus scolarisé que les femmes de la majorité et même que leurs homologues masculins dans l'ensemble des diplômés du postsecondaire en Ontario⁹. Cependant, en ce qui a trait aux études supérieures comme telles, il y a, proportionnellement, davantage d'hommes francophones qui ont obtenu un diplôme de maîtrise, de doctorat ou de médecine.

On constate aussi que, chez les Franco-Ontariens comme chez les Anglo-Ontariens, le baccalauréat est le diplôme le plus souvent obtenu au niveau universitaire.

⁹ Cette tendance avait déjà été constatée par Jean-Pierre Corbeil et Sylvie Lafrenière dans le rapport *Portrait des minorités de langue officielle...*, *op. cit.*

Tableau 3

Plus haut diplôme universitaire complété selon le sexe Francophones 15 ans et plus PLOP, Ontario, 2016				
Diplômes	Femmes		Hommes	
	N	%	N	%
Baccalauréat	43 105	64,7	28 230	56,1
Certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat	5 655	8,5	4 000	8,0
Médecine*	1 390	2,1	1 260	2,5
Maîtrise	14 365	21,6	13 280	26,4
Doctorat	2 125	3,2	3 470	6,9
Total	66 630	100,0	50 240	100,0
* Comprend : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie				
Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016351.				

L'intérêt de connaître le niveau de scolarisation des uns et des autres permet de situer leur place respective dans l'économie de l'emploi. En effet si, pour des emplois équivalents, les femmes francophones sont aussi scolarisées que les hommes francophones et les femmes anglophones, mais qu'elles ont un taux d'emploi inférieur, on pourra affirmer qu'elles sont encore victimes de double infériorité, tant sur la base du genre que de la langue.

Aussi convient-il de s'attarder plus spécifiquement à ces taux en fonction du niveau de scolarité. Une première lecture de la population de 15 ans et plus (Tableau 4) permet de confirmer, s'il fallait encore s'en convaincre, que plus le niveau de scolarité est élevé, plus on est à l'emploi et que, par le fait même, moins on est susceptible d'être au chômage, quels que soient le genre et la langue.

Force est aussi de constater que les différences sont relativement peu prononcées entre femmes scolarisées anglophones et francophones en Ontario : les anglophones sont proportionnellement plus à l'emploi que les francophones dans l'ensemble, mais la situation des francophones diplômées du secondaire ou du postsecondaire est légèrement meilleure, si on tient compte des taux de chômage. Mais cela étant, ce qui est surtout remarquable ce sont les écarts importants entre les situations des hommes et des femmes¹⁰.

Tableau 4

Taux d'activité en fonction du niveau de scolarité selon le sexe et la langue Population 15 ans et plus Ontario, 2016								
Diplôme	Femmes				Hommes			
	Taux d'emploi		Taux de chômage		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	FR	AN	FR	AN	FR	AN	FR	AN
Aucun diplôme	19,8	27,2	11,4	11,8	32,1	39,1	13,3	11,8
Secondaire	49,6	50,9	7,9	9,9	62,4	63,7	9,6	9,7
Postsecondaire	68,3	69,0	4,7	5,9	71,3	73,3	5,5	5,6
Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016198.								

¹⁰ Pour une mise en perspective : une comparaison du Canada par rapport aux autres pays du G7 démontre que le Canada occupe une position favorable en ce qui concerne l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes, autant par le passé qu'à l'heure actuelle. En 1984, les États-Unis affichaient le plus petit écart entre les sexes à ce chapitre (25,7 points de pourcentage), suivis du Canada (26,5 points de pourcentage). En 1989, la disparité entre les sexes a diminué à un point tel que le Canada s'est hissé au premier rang des pays du G7, le taux s'étant établi à 19,1 points de pourcentage. L'écart entre les sexes au chapitre du taux d'activité a continué de se rétrécir par la suite au pays, de sorte que le Canada occupait toujours le premier rang en 2015 (8,9 points de pourcentage). Melissa Moyser, « Les femmes et le travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2017, produit n° 89-503-X.

Un regard plus approfondi sur les données de l'ensemble des travailleurs francophones de 25 à 64 ans nous confirme que, pour obtenir un taux d'emploi s'approchant de celui de leurs homologues masculins, les femmes doivent se rendre jusqu'aux plus hauts niveaux des études supérieures. Comme on le voit à la lecture du Tableau 5, plus le niveau de scolarité augmente, plus, dans l'ensemble, l'écart entre les sexes au chapitre de l'emploi diminue, mais sans disparaître pour autant.

Tableau 5

Taux d'activité chez les francophones selon le plus haut diplôme complété Population 25-64 ans Ontario, 2016				
	Femmes, 25-64 ans		Hommes, 25-64 ans	
Diplôme	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage
Aucun	39,9	8,4	56,7	11
Secondaire	63,8	5	74,9	6,4
École de métier	69,1	5,7	76,8	7,4
Collège	77,6	4,8	84,1	4,6
Baccalauréat	83,1	3,5	86,9	3,4
Médecine*	88,1	1,2	88,7	2,2
Maîtrise	84,6	3,1	89,1	2,5
Doctorat	89,6	3,4	90,7	4,4
* Comprend : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie				
Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016198.				

Si le taux d'emploi des femmes francophones s'est amélioré au cours des années, elles le doivent en grande partie à leur plus grand investissement dans les études.

On peut penser que l'emploi et la profession occupent désormais une place centrale dans leur identité et dans la valeur sociale qui leur est attribuée. Et que cela s'inscrit dans une symbolique de carrière à long terme plutôt que de constituer un simple travail, comme cela a pu être le cas au siècle dernier chez bon nombre de femmes¹¹.

Cependant le niveau de scolarité n'est pas la seule variable dont dépendent la présence, le statut et les revenus des femmes sur le marché du travail. Des déterminants tels que le domaine d'études, la situation familiale – impliquant la conciliation travail-famille – et le secteur d'emploi en constituent aussi des facteurs structurants, comme l'ont relevé déjà de multiples analyses.

Portons d'abord un regard sur les domaines d'études choisis par les femmes.

3. Dans des domaines peu diversifiés cependant

Dans les dernières décennies, les domaines d'études se sont diversifiés et spécialisés. L'économie canadienne du savoir a continué de croître, particulièrement dans le secteur de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM). En raison des changements connexes apportés à l'économie, dont la mondialisation des marchés et l'accent mis sur l'innovation et la technologie, l'éducation fait de plus en plus partie intégrante de la santé de l'économie et du bien-être de la société¹².

Les femmes francophones se sont-elles tournées davantage vers ces nouvelles disciplines, leur permettant de s'engager dans des carrières moins traditionnelles? Les données du recensement de 2016 vont peu en ce sens. En

¹¹ Claudia Goldin, « The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family », *American Economic Review*, vol. 96, n° 2, 2006, p.1-21.

¹² Sarah Jane Ferguson, « Les femmes et l'éducation... », *op. cit.*

effet, elles indiquent que les Franco-Ontariennes ont majoritairement choisi d'étudier en commerce, gestion et administration publique (14,4 %), suivi de la santé et des domaines connexes (12 %) et, en troisième lieu, en sciences sociales et de comportements, et en droit (9 %). Signe des temps cependant l'éducation n'arrive plus qu'au 4^e rang de leurs choix (7,1 %)¹³. En cela, les résultats diffèrent un peu de ceux obtenus au niveau canadien où, chez les femmes, l'enseignement tient la 3^e place devant les services personnels (4^e) et les sciences sociales (5^e)¹⁴. Toutefois, elles continuent d'être moins nombreuses que les hommes à détenir un certificat d'un programme d'apprenti, d'une école de métiers ou un diplôme universitaire dans les domaines des STGM.

Du côté masculin, c'est l'architecture, le génie et les services connexes (21,2 %) qui attirent le plus les Franco-Ontariens, suivi du commerce, de la gestion et de l'administration publique (9,7 %), des sciences sociales et de comportements, et du droit (5,3 %).

4. Et les professions traditionnelles demeurent

Malgré l'offre plus diversifiée de domaines d'études et le fait qu'un peu plus de femmes s'intéressent aux professions et métiers dits masculins, on constatera que cela ne se reflète pas encore autant qu'on le souhaiterait dans la répartition des Franco-Ontariennes dans l'ensemble des secteurs d'emploi. Relevons ceux où il y a le plus de concentration.

¹³ Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

¹⁴ Statistique Canada, *Portrait de la scolarité au Canada*, op. cit.

Lors du recensement, elles étaient 158 690 à avoir travaillé l'année précédente¹⁵. Comme l'illustre le Tableau 6, près du quart d'entre elles étaient présentes dans des domaines impliquant gestion, administration ou finance; on les trouve ainsi dans l'administration publique (14 % au total, dont 10,8 % au fédéral), en finance et assurances (5,1 %) et dans divers services administratifs et de soutien (4 %), où elles occupent aujourd'hui plus souvent qu'auparavant des postes de cadres intermédiaires spécialisés ou de personnel de supervision du travail administratif et financier. On en trouve aussi un bon nombre dans le commerce de détail (9 %) et dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (6 %). Fait à noter, elles sont un peu plus nombreuses qu'auparavant dans les services professionnels, scientifiques et techniques (6 %). Mais elles n'ont pas délaissé les professions traditionnelles pour autant : environ 18 % sont en soins de santé et assistance sociale et un peu plus de 16 % en enseignement.

¹⁵ Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 pour la population dans les ménages privés âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015. Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

Tableau 6

Professions et métiers plus fréquemment choisis chez les femmes PLOP, Ontario, 2016				
	FR		AN	
	N	%	N	%
Administrations publiques	22 805	14,4	194 755	5,6
(Fédéral)	(17 130)	(10,8)	(79 745)	(2,3)
Finance et assurances	8 035	5,1	214 325	6,2
Services administratifs et de soutien	6 275	4,0	156 760	4,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	9 445	6,0	262 790	7,6
Soins de santé et assistance sociale	29 130	18,4	629 540	18,1
Enseignement	26 125	16,5	371 695	10,7
Commerce de détail	14 620	9,2	442 785	12,7
Services d'hébergement et de restauration	9 560	6,0	298 485	8,6
Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016351.				

Par comparaison, chez les femmes anglophones, les proportions diffèrent. Moins nombreuses dans les administrations publiques (5,6 %) de même qu'en enseignement (10,7 %), elles sont proportionnellement plus présentes dans le commerce de détail (12,7 %), les services d'hébergement et de restauration (8,6 %) et en finance et assurances (6,2 %). Un certain nombre d'entre elles se sont aussi orientées vers les professions liées aux services professionnels, scientifiques et techniques (7,6 %). Par contre, tout comme chez les francophones, leur premier choix se porte vers le domaine de la santé (18 %).

Cependant, on peut constater chez les unes comme chez les autres la prédominance des occupations qui, à

des degrés divers, sont en lien avec les rôles socialement attribués aux femmes.

Du côté des hommes francophones (154 670 à l'emploi en 2015), l'éventail des professions qui attirent un nombre important de travailleurs est plus large. S'ils sont moins présents que les femmes dans l'administration publique (13,2 %), dans le secteur de la finance et des assurances (3,8 %) ainsi que dans le domaine de la santé (4 %), ils les surpassent toujours dans les carrières scientifiques et techniques (7,2 %) et dans les services administratifs et de soutien (5 %). Néanmoins, il reste que c'est dans les professions traditionnellement réservées aux hommes, là où les femmes ont du mal à se tailler une place, que les hommes francophones se démarquent réellement. Ainsi, dans la construction (HF : 11,7 %; FF : 1,5 %), dans la fabrication (HF : 9 %; FF : 3,1 %) et dans le transport (HF : 6,1 %; FF : 2,7 %), pour ne relever que les occupations les plus prisées.

Comme on le voit, l'ouverture espérée vers une féminisation des emplois et une présence plus importante des femmes dans les secteurs masculins ne se fait donc qu'à très lentement.

5. Un mot sur les femmes dites « inactives »

En 2016, en Ontario, près du quart des femmes de 25 à 64 ans n'étaient ni à l'emploi ni à la recherche de travail (FF : 25 %; FA : 23,4 %), comparativement à 16,6 % des hommes francophones et 14,5 % des anglophones¹⁶.

Bien que sur le marché du travail la disparité entre les sexes ait diminué de façon marquante au fil du temps au Canada, les femmes continuent d'être moins susceptibles

¹⁶ Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016198.

que les hommes d'y être actives. La question de la garde des jeunes enfants en reste le déterminant principal. Selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA, 2015), le taux d'emploi d'une mère augmente en fonction de l'âge du plus jeune enfant dans le ménage, c'est-à-dire en suivant son parcours lorsqu'il entre à l'école, grandit et acquiert de l'autonomie, alors que cela a peu d'incidence sur le taux d'emploi du père. On parle même d'une « pénalité liée à la maternité » qui apparaît à un point précis dans le temps et qui persiste tout au long de la vie des mères¹⁷.

De la même manière, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. La charge des enfants est la principale raison citée pour justifier ce choix. Elles sont aussi plus susceptibles d'invoquer l'insatisfaction que leur procure leur emploi, ou encore des raisons personnelles ou familiales, pour justifier le fait de quitter leur travail.

6. La conciliation travail-famille : progrès mitigés

Le rapport entre sphère privée (travail domestique, soins aux enfants, aux aînés ou autres dépendants) et sphère publique (travail rémunéré) est encore un enjeu social important, non seulement pour les femmes et pour l'organisation que cela oblige dans leurs rapports de couple et familiaux, mais aussi pour le développement de politiques familiales et l'aménagement des diverses contraintes institutionnelles. Brasser la cage pour équilibrer l'un et l'autre ne va pas sans résistance. Dans quelle mesure cet aspect de l'économie que représente la conciliation travail-famille s'est-il ajusté à la plus grande présence des femmes sur le marché de l'emploi depuis 30 ans?

¹⁷ Melissa Moyser, « Les femmes et le travail rémunéré », *op. cit.*

Le travail domestique : un peu, beaucoup, pas du tout

Les plus récentes données de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps (ESG, 2015)¹⁸ indiquent qu'entre 1976 et 2015, le taux d'emploi des femmes canadiennes âgées de 25 à 54 ans a augmenté de 48,7 % à 77,5 %. Dans nombre de cas, cette augmentation s'est aussi traduite par une hausse de leurs heures de travail rémunéré. Dans quelle mesure ce résultat a-t-il eu pour effet de réduire le temps qu'elles pouvaient consacrer aux tâches domestiques? Selon Patricia Houle, Martin Turcotte et Michael Wendt, même si de manière générale, le niveau d'implication des hommes dans la sphère domestique est plus élevé au sein des générations récentes, la plupart des analyses, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde¹⁹, soulignent que les femmes continuent d'en faire plus et parfois considérablement plus que les hommes – et ce, même lorsqu'elles travaillent à temps plein.

Au Canada, seulement 39 % du nombre total d'heures de travail domestique effectuées par les parents pouvait être attribué aux pères en 2015. En outre, la croissance de l'appui des pères ne s'est pas faite à la même vitesse pour tous les types de tâches domestiques. Par exemple, leur taux de participation à la préparation des repas est passé de 29 % à 59 % entre 1986 et 2015; durant la même période, celui allant au nettoyage, lavage et autres

¹⁸ Patricia Houle, Martin Turcotte et Michael Wendt, *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, Enquête sociale générale, Statistique Canada, 2017, produit n° 89-652-x/89-652x2017001.

¹⁹ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer. Le travail non rémunéré à travers le monde », *Panorama de la société 2011: les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, 2011.

tâches domestiques intérieures n'a augmenté que de 22 % à 33 %.

Les résultats sont similaires pour l'Ontario. En 2015, le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans se situait à 79,2 % (FF : 82,1 %; FA : 76,3 %) et celui des hommes de la même catégorie, autour de 84 %²⁰. Selon l'ESG (2015), lors de la journée de référence, 76 % des pères et 94 % des mères ont effectué des tâches domestiques.

La présence aux enfants : plus importante

En ce qui a trait au taux d'implication des pères canadiens auprès de leurs enfants, il était aussi en hausse par rapport à 1986, de 1 père sur 3 lors d'une journée moyenne en 1986 à 1 père sur 2 en 2015. Mais malgré cette hausse, les mères demeuraient plus nombreuses à leur avoir consacré du temps.

Du côté de l'Ontario, le profil des pères suit celui de l'ensemble du Canada. Dans presque toutes les catégories d'heures de travail rémunéré, les mères étaient plus susceptibles d'avoir fourni de l'aide ou des soins à leurs enfants. Mais, fait à noter, autant pour les pères que pour les mères, le temps et les taux de participation quotidiens consacrés aux soins des enfants diminuent lorsque le nombre d'heures de travail rémunéré au cours de la journée augmente, bien que cela soit plus le cas chez les pères que chez les mères²¹.

²⁰ Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016198.

²¹ Patricia Houle et coll., *Évolution de la participation des parents...*, op. cit.

La scolarité comme déterminant

Comme toute transformation sociale, celles qui adviennent dans le partage des tâches relèvent à la fois de symboliques culturelles et d'acquis sociaux. Ainsi la participation des pères est-elle fonction non seulement du fait qu'ils soient nés ou non à l'étranger – ceux nés au Canada étant proportionnellement plus nombreux à y consacrer du temps – mais aussi de leur niveau de scolarité : plus celui-ci est élevé, plus les taux de participation le sont également. À titre d'exemple : en 2015, au cours d'une journée moyenne, 60 % des mères et 43 % des pères canadiens détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins ont consacré du temps aux soins des enfants. En comparaison ces taux étaient de 53 % pour les pères et de 71 % pour les mères chez les titulaires d'un diplôme universitaire.

De la même manière, en Ontario, 81 % des pères ayant un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires y ont consacré du temps, comparativement à 71 % pour ceux détenant un niveau d'études inférieures. Dans l'ensemble, les pères ontariens ont contribué à la hauteur de 60 % à la préparation des repas, à un peu plus de 30 % au nettoyage, lavage et autres tâches ménagères et à un peu moins de 20 % aux autres tâches domestiques. Du côté des mères les taux varient peu selon le niveau de scolarité.

Comme on peut le constater, les femmes en général, et particulièrement les mères, n'en ont pas encore terminé avec la double journée de travail.

7. Les revenus : amélioration, oui mais...

Au final, c'est au niveau des revenus que peut le mieux se jauger s'il y a eu amélioration ou non de la situation des femmes francophones dans l'économie. À la lecture du Tableau 7, on se rend rapidement compte que, selon les données du recensement de 2016, les francophones, femmes et hommes, ont des revenus plus élevés que ceux de la population anglophone. Ces résultats vont dans le même sens que ce qu'avait déjà révélé le recensement de 2006²² à la différence près que l'écart s'est creusé entre les deux groupes linguistiques à la faveur des francophones, faisant état d'une certaine amélioration.

Ainsi, un regard sur les revenus moyens d'emploi montre que les Franco-Ontariennes ont une meilleure situation que les femmes anglophones (FF : 44 120 \$; FA : 39 107 \$). Il en va de même pour les revenus médians des deux groupes. Il n'y a pas de doute : les femmes francophones s'en tirent mieux que leurs consœurs. Dans l'ensemble, elles ont amélioré de façon constante leur sort depuis une dizaine d'années.

Tableau 7

Revenu moyen et revenu médian d'emploi avant et après impôts Population 15 ans et plus P.L.O.P., Ontario, 2016								
	Femmes				Hommes			
	Revenu moyen (\$)		Revenu médian (\$)		Revenu moyen (\$)		Revenu médian (\$)	
	d'emploi	après impôts	d'emploi	après impôts	d'emploi	après impôts	d'emploi	après impôts
FR	44 120	37 205	37 314	31 707	58 791	49 091	47 173	41 402
AN	39 107	33 995	29 538	27 208	55 481	45 868	39 608	36 148

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit n° 98-400-X2016351.

²² Jean-Pierre Corbeil et Sylvie Lafrenière, *Portrait des minorité de langue officielle...*, op. cit.; Linda Cardinal, Nathalie Plante et Anik Sauvé, *Les femmes francophones de l'Ontario : un profil statistique*, Ottawa, Ministère du Procureur-Général, 2006.

Toutefois, lorsque l'on compare leurs revenus à ceux de leurs homologues masculins, on fait face à un autre cas de figure. Comme il fallait s'y attendre, ceux des Franco-Ontariens les surpassent largement (FF : 44 120 \$; HF : 58 791 \$). En Ontario, l'écart des salaires entre les hommes et les femmes, mesuré sur les salaires annuels de tous les salariés, était de 26 % en 2016²³. Même situation au Canada où l'inégalité salariale est encore souvent la norme, ainsi qu'en font foi les données sur les gains médians en 2015 des hommes et des femmes selon certains niveaux de scolarité²⁴ (Tableau 8).

Tableau 8

Gains médians (\$) des hommes et des femmes selon le niveau de scolarité atteint Population 25 à 64 ans Canada, 2015		
	Femmes	Hommes
Baccalauréat	68 342	82 082
Collège	48 599	67 965
Secondaire	43 254	55 774
Apprenti	38 230	72 955
Statistique Canada, <i>Portrait de la scolarité au Canada</i> (2017), Infographie. Recensement de la population 2016, produit n° 11-627-M.		

²³ Ministère du Travail de l'Ontario, dans *Renforcement de l'autonomie économique des femmes - un appel à l'action pour l'Ontario*, Ministère de la condition féminine de l'Ontario, 2017.

²⁴ Au Canada, les femmes touchent en moyenne 0,87 \$ pour chaque dollar gagné par les hommes et cette disparité est principalement attribuable à l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes qui occupent une même profession (Melissa Moyser, « Les femmes et le travail rémunéré », *op. cit.*).

Mais, outre la question des contraintes familiales, cet écart salarial entre les sexes est aussi en grande partie attribuable à la répartition différente des femmes et des hommes au sein des professions. Les femmes sont surreprésentées dans celles qui sont faiblement rémunérées et sous-représentées dans les autres, même lorsque ces professions requièrent le même niveau de compétences.

Comme nous l'avons vu, la majorité des femmes, en Ontario, exercent dans des professions qui sont souvent vues comme une extension de leur rôle social de genre. Ce qui est aussi le cas dans l'ensemble du Canada : en 2015, les femmes ne représentaient que 24,4 % du personnel professionnel travaillant en sciences naturelles²⁵. Cet écart s'observe surtout au sein du sous-groupe de professionnels en informatique – le plus vaste – qui présente la plus grande disparité hommes-femmes, après le génie.

Afin de connaître pourquoi tant de femmes ont peu d'attrait pour ces disciplines et ces professions, une étude réalisée en 2010 a utilisé une cohorte de filles et de garçons canadiens ayant participé aux tests de compétences en mathématiques du PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Son objectif était d'établir s'il y avait une relation entre les résultats aux tests et le choix d'un programme en STGM à l'université, 10 ans plus tard²⁶. La principale conclusion de la recherche fut que même les jeunes femmes qui présentaient, en 2000, un niveau de compétences élevé en mathématiques (niveaux 4, 5 et 6 à l'âge de 15 ans) étaient moins susceptibles de faire des études universitaires en STGM que les jeunes

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Darcy Hango, « Les différences entre les sexes dans les programmes de sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques (STGM) à l'université », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, 2013, produit n° 75-006-X.

hommes ayant un niveau de compétences plus bas dans la discipline (niveaux 1, 2 et 3).

Aussi les chercheurs ont-ils proposé de lire le parcours scolaire et le cheminement de carrière de filles et de femmes qui auraient pu se destiner aux STGM au moyen de la métaphore du « pipeline ». Ils évoquent la présence de « fuites » dans le pipeline, et ce, dès les premières années et se poursuivant jusqu'à l'emploi : de nombreuses femmes ont ainsi terminé leurs études soit dans des domaines autres que ceux des STGM ou n'ont pas, après leurs études dans ces disciplines, choisi une profession qui leur était liée²⁷.

Dire que les stéréotypes sociaux de sexe sont vivaces, ce n'est certes pas un *scoop*. Les obstacles à l'avancement économique des femmes restent très nombreux. Avant même les biais systémiques d'embauche des employeurs, on trouve encore, au cœur de la socialisation et des symboliques institutionnelles, des dynamiques qui n'encouragent pas nécessairement les femmes à s'aventurer vers les occupations non traditionnelles.

8. Le bien-être économique en question

Un autre aspect du rapport des femmes au revenu mérite d'être souligné. On a pu voir que, tant pour les femmes en général que pour les Franco-Ontariennes, au fur et à mesure de leur plus grande participation à la population active, elles ont bénéficié d'une augmentation de leur bien-être économique. Selon Dan Fox et Melissa Moysen²⁸, le bien-être économique possède une double composante : actuelle et future. La première renvoie à la capacité des

²⁷ Sarah Jane Ferguson, « Les femmes et l'éducation... », *op. cit.*

²⁸ Dan Fox et Melissa Moysen, « Le bien-être économique des femmes au Canada », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2018, produit n° 89-503-X.

personnes (et des ménages) à subvenir de façon constante à leurs besoins fondamentaux (nourriture, habillement, logement, soins de santé, éducation, etc.). Elle comprend également la capacité de faire des choix économiques et d'éprouver un sentiment de sécurité. La seconde, de son côté, se caractérise notamment par la capacité d'absorber des chocs financiers et de conserver un revenu suffisant tout au long de la vie. Comme la participation des femmes à la population active et leurs revenus d'emploi demeurent toujours inférieurs à ceux des hommes, elles sont plus exposées à l'insécurité financière, en particulier lorsqu'il y a dissolution de l'union conjugale (séparation, divorce, veuvage). Elles seraient ainsi sujettes à une vulnérabilité économique plus grande, particulièrement en ce qui a trait à leur situation future.

D'autres obstacles encore, s'ajoutant à ceux déjà évoqués, ont aussi une incidence négative non négligeable sur la vie des femmes et limitent leurs possibilités de déployer leur plein potentiel. On en mentionnera deux. Pensons tout d'abord au harcèlement sexuel²⁹ ou au harcèlement moral en milieu de travail. L'on sait aujourd'hui que les comportements sexuels non appropriés ou d'intimidation peuvent miner le moral des employés, réduire la productivité et contribuer à des difficultés physiques et émotionnelles comme l'anxiété, la dépression et l'état de stress post-traumatique. Les femmes en sont les premières et les plus nombreuses victimes. Bien qu'elles le dénoncent de plus en plus, cela commence à peine à être reconnu comme

²⁹ Hope Hutchins et Maire Sinha, « Les conséquences de la violence envers les femmes », *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, section 3. Juristat, Statistique Canada, 2013, produit n° 85-002-X.

des facteurs débilissants dans certains types d'emploi, notamment dans la restauration³⁰.

Finalement, on ne peut passer sous silence la situation des femmes immigrantes. En plus de devoir, comme leurs partenaires masculins, s'ajuster au défi de l'insertion au sein de la société d'accueil, il leur faut composer avec l'épineuse question de la reconnaissance des diplômes, encore plus difficile pour elles³¹. Elles sont généralement plus nombreuses que les femmes non immigrantes, non seulement à avoir complété un diplôme d'études post-secondaires – tant chez les francophones (PLOP français : 70,6 %) que chez les anglophones (PLOP anglais : 60,8 %) ³² – mais aussi à être surqualifiées dans les emplois qu'elles occupent³³.

Dans la mesure où l'immigration devient un enjeu incontournable de la croissance et de la vitalité des francophones en Ontario, il s'agit là d'un dossier de taille.

Conclusion

Cette mise à jour de certaines données liées à la place des Franco-Ontariennes dans l'économie, en réaction quelque trois décennies plus tard à l'article des chercheuses Cardinal et Coderre (1990), permet quelques constats. Disons tout d'abord que les résultats présentés ici

³⁰ Commission ontarienne des droits de la personne, *Harcèlement sexuel et discrimination fondée sur le sexe au travail*, 2016.

³¹ Tamara Hudon, « Les femmes immigrantes », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2015, produit n° 89-503-X.

³² Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

³³ Au Canada, 60,1 % des immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif qui avaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur avaient un emploi qui ne coïncidait pas avec leur niveau de scolarité. (Tamara Hudon, « Les femmes immigrantes », *op. cit.*).

s'inscrivent dans des tendances fortes déjà exposées depuis quelques années.

Deux conclusions s'imposent néanmoins. La première veut que dans l'ensemble – et c'est une bonne nouvelle – il y a eu continuité dans l'amélioration du bien-être économique des femmes francophones depuis les trois dernières décennies. En deuxième lieu, il faut souligner le fait qu'il serait difficile, aujourd'hui, d'encore soutenir la thèse de la discrimination des femmes francophones en Ontario basée sur la langue ou sur l'ethnie.

On a vu que, comparativement à leur situation de 1986, les femmes francophones forment aujourd'hui un groupe plus scolarisé et qu'elles sont beaucoup plus nombreuses à faire partie de la population active. Mais malgré cette plus grande présence sur le marché du travail, on constate que l'écart de leurs revenus face à leurs vis à vis masculins demeure important. De ce point de vue, les femmes n'ont pas fait les gains espérés en trente ans. Elles ont, certes, réussi à améliorer leur situation globale, mais les conditions sociales et économiques fondamentales qui président à la production et à l'économie de marché n'ont été que peu transformées par leur venue en plus grand nombre dans le monde du travail rémunéré.

À diplôme équivalent, salaire égal ne restera encore qu'un lointain objectif à atteindre – ou un simple slogan – tant que la structure d'emploi sera basée sur la division sexuelle du travail. C'est-à-dire, tant qu'il sera difficile pour les femmes de choisir massivement des emplois dans les secteurs traditionnellement masculins et dans les secteurs scientifiques de pointe, notamment en génie et dans la haute technologie. Ou encore, tant que les métiers et professions ne s'harmoniseront pas en fonction du degré d'expertise nécessaire ou du niveau de compétence exigé

plutôt que du secteur d'emploi, ce qui permettrait aux femmes d'avoir accès aux mêmes bénéfices que leurs homologues masculins.

Mais il va sans dire qu'une analyse plus approfondie de ces éléments et de ceux présentés dans ce survol serait nécessaire à la construction d'un véritable portrait global des femmes francophones et de l'économie en Ontario.

Références

- Cardinal, Linda, Nathalie Plante et Anik Sauvé, *Les femmes francophones de l'Ontario : un profil statistique*, Ottawa, ministère du Procureur général, 2006.
- Commission ontarienne des droits de la personne, *Harcèlement sexuel et discrimination fondée sur le sexe au travail*, 2016, <http://www.ohrc.on.ca/vi/node/17136>.
- Corbeil, Jean-Pierre et Sylvie Lafrenière, *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario*, Statistique Canada, 2010, produit n° 89-642-X2010001, <http://www.statcan.gc.ca>.
- Fraser, Graham et François Boileau, *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : pallier le déséquilibre en immigration*, Rapport conjoint du commissaire aux langues officielles et du commissaire aux services en français de l'Ontario, 2014, 37 p., <http://csfontario.ca/wp-content/uploads/2014/11/Agir-maintenant-pour-lavenir-des-communaut%C3%A9s-francophones.pdf>.
- Ferguson, Sarah Jane, « Les femmes et l'éducation : qualifications, compétences et technologies », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2016, produit n° 89-503-X, <https://www150.statcan.gc.ca>.

- Fox, Dan et Melissa Moyser, « Le bien-être économique des femmes au Canada », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2018, produit n° 89-503-X. <https://www150.statcan.gc.ca>.
- Goldin, Claudia, « The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family », *American Economic Review*, vol. 96, n° 2, 2006, p.1-21.
- Hango, Darcy, « Les différences entre les sexes dans les programmes de sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques (STGM) à l'université », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, 2013, produit n° 75-006-X.
- Houle, Patricia, Martin Turcotte et Michael Wendt, *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, Enquête sociale générale, Statistique Canada, 2017, produit n° 89-652-x/89-652x2017001, <https://www150.statcan.gc.ca>.
- Hudon, Tamara, « Les femmes immigrantes », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2015, produit n° 89-503-X, <https://www150.statcan.gc.ca>.
- Hutchins, Hope et Maire Sinha, « Les conséquences de la violence envers les femmes », *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*, section 3. Juristat, Statistique Canada, 2013, produit n° 85-002-X. <https://www150.statcan.gc.ca>.
- Ministère du Travail de l'Ontario, dans *Renforcement de l'autonomie économique des femmes - un appel à l'action pour l'Ontario*, Ministère de la condition féminine de l'Ontario, 2017, <https://www.ontario.ca/fr/page/document-de-discussion-autonomisation-economique-des-femmes-un-appel-laction-pour-lontario#section-2>.
- Moyser, Melissa, « Les femmes et le travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, 2017, produit n° 89-503-X, <https://www150.statcan.gc.ca>.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer. Le travail non rémunéré à travers le monde », *Panorama de la société 2011: les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, 2011.

Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016198.

Statistique Canada, *Recensement de la population de 2016*, produit n° 98-400-X2016351.

Statistique Canada, *Portrait de la scolarité au Canada*, Données de recensement de la population 2016, Infographie, 2016, <https://www150.statcan.gc.ca>.